

Décision n°2025-08-adhesion

Décision portant adhésion à l'association VP-TREES pour l'année 2025

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le principe fondamental reconnu par les lois de la République relatif à la Liberté d'association,

Vu l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'Homme,

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901, relative au contrat d'association,

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la loi relative au contrat d'association,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 portant délégation de pouvoir au Président,

Considérant la volonté d'Aix Marseille Université de renouveler son adhésion à l'association nationale des Vice-présidents et chargés de mission en charge de la transition écologique et sociétale des Universités « VP-TREES » pour l'année 2025,

Considérant que l'association VP-TREES est un réseau national pour remplir au mieux les missions qui sont assignées dans l'élaboration de la politique de transition écologique et sociétale au sein des universités,

Considérant qu'un tel réseau est de nature à affirmer l'importance pour les universités d'avoir une vision stratégique et politique globale au plus haut niveau concernant leurs responsabilités dans les politiques de transitions écologiques et sociétales en matière de sobriété des campus, d'offre de formation, d'orientation de la recherche, de participation des communautés et d'ouverture aux partenariats et à l'innovation pour les transitions au sein des universités face aux problématiques et au enjeux propres au développement durable, à la responsabilité sociale et à la transition écologique.

DÉCIDE

Article 1 :

Aix-Marseille Université adhère à l'association VP TREE pour l'année 2025.

Article 2 :

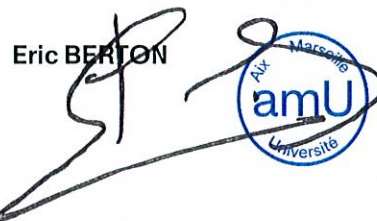
Cette adhésion entraîne le paiement d'une cotisation annuelle d'un montant de 100 €.

Article 3 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 15 juillet 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON 

Publiée le :

24 JUL. 2025

Transmise au Recteur de la région académique le :

24 JUL. 2025